

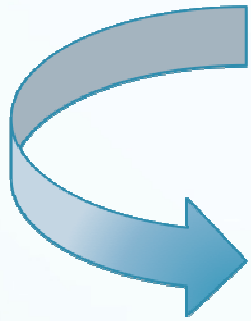
# Projet de réseau de santé autisme

MEYER Jacqueline, Cadre de santé  
AYANOUGLOU Fanny, Psychologue

# Petit rappel...

Les CRA **n'assurent pas directement les soins**, mais interviennent en articulation avec les dispositifs de soins et les dispositifs médico-sociaux concernés.

- Les Centres de Ressources Autisme (CRA) ont pour missions :
  - Accueil et Conseil des personnes et de leur famille
  - Aide à la réalisation de bilans et d'évaluations approfondies
  - Information, Formation et Conseil auprès de l'ensemble des acteurs impliqués dans le diagnostic et la prise en charge de l'autisme et des troubles apparentés
  - Animation de la recherche.
  - **Animation de réseaux régionaux**
    - **Rencontres régulières avec des professionnels de santé de la région pour des échanges sur le thème de l'accompagnement des personnes avec autisme**

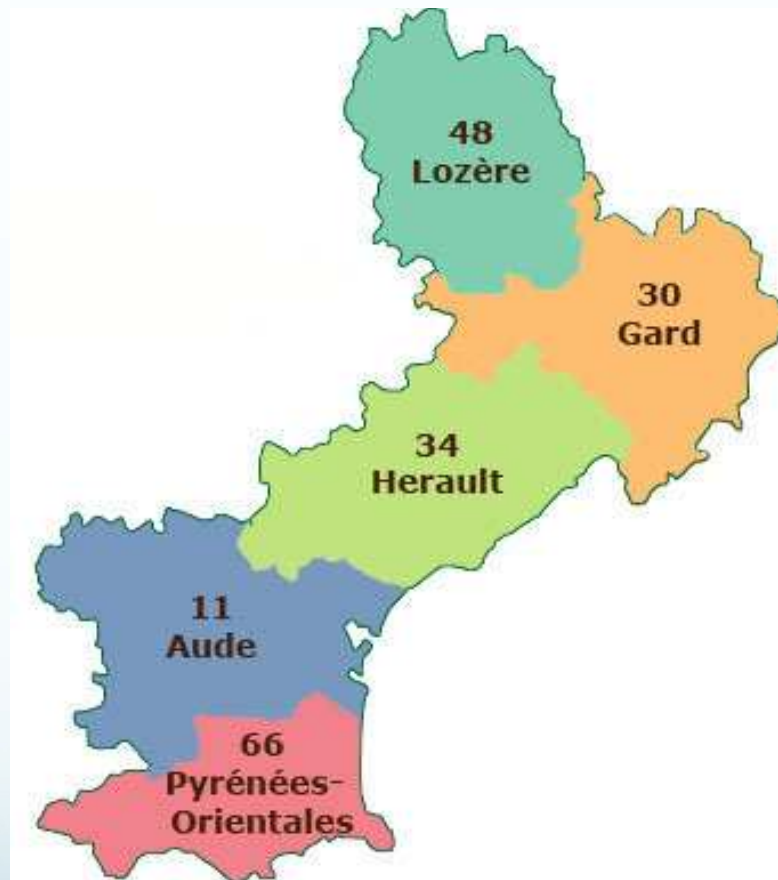


**Il n'existe pas à l'heure actuelle  
de réseau de santé dédié à  
l'accompagnement des  
personnes avec autisme en  
Languedoc Roussillon**

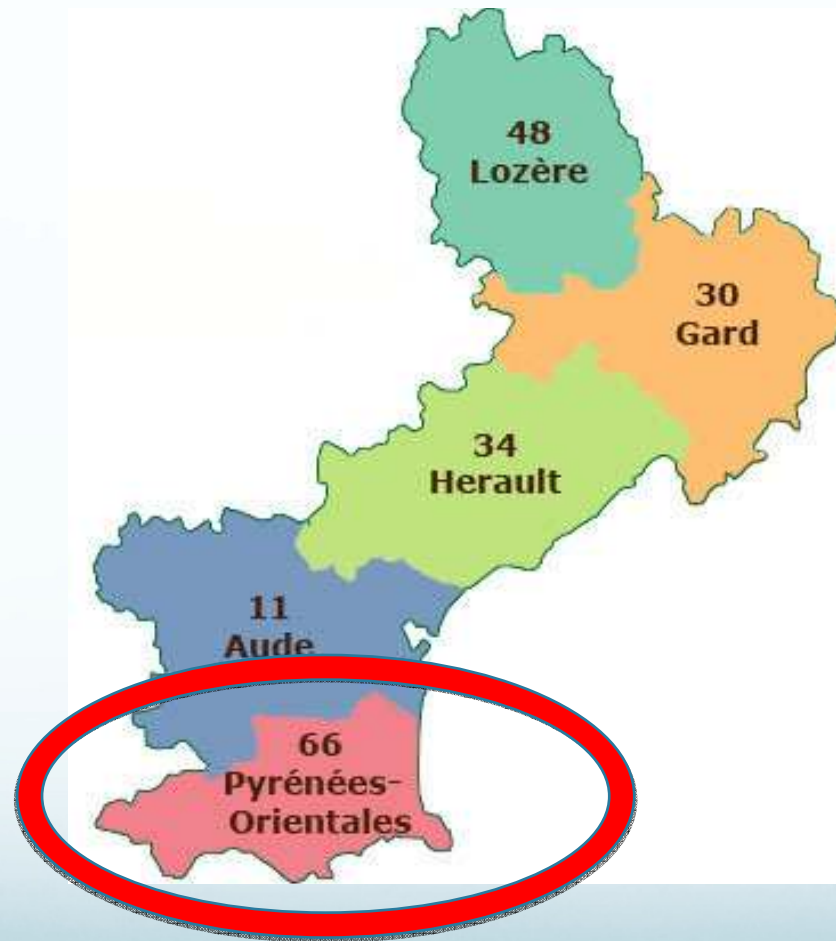
# Mais constat ...

- Les familles rapportent régulièrement :
  - Des difficultés pour accéder aux soins somatiques
  - Des difficultés pour bénéficier de prises en charges spécifiques

... « Solution » :  
création d'un réseau TED en L-R



# Pour commencer...



# Quel sera l'objet de ce réseau ?

Favoriser la **cohérence** et la **continuité du parcours patient** en facilitant son accès aux services de santé (somatique) et de soins (prises en charge spécifiques)



# Quels seront les objectifs opérationnels de ce réseau ?

- **Identifier les professionnels et dispositifs "ressources"** et mieux connaître leurs attentes et leurs moyens afin de favoriser l'orientation et la prise en charge des patients
- **Constituer une liste de professionnels** de santé membres du réseau accessible aux usagers de ce réseau et aux familles.
- **Favoriser les échanges entre les professionnels** sur leurs pratiques, en proposant notamment des journées thématiques et des groupes de réflexion.

# Quels professionnels seront concernés par ce réseau ?

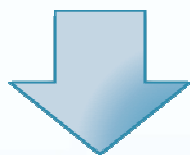
- **Professionnels de santé** (dentiste, pneumologue, gynécologue, ....) concernés et sensibilisés à la question de l'autisme
- **Professionnels de soins spécifiques** (rééducateurs, psychologues, pédopsychiatres,...) concernés et formés à l'accompagnement spécialisé des personnes autistes

# Procédure

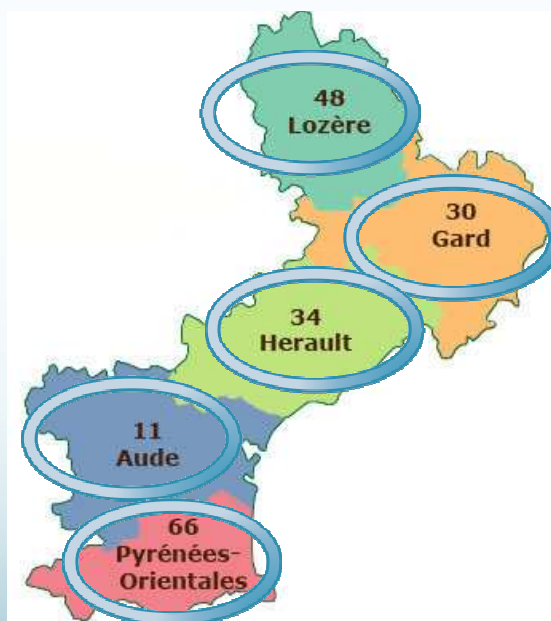
- Contacter les établissements médico-sociaux et les services hospitaliers prenant en charge des personnes autistes des PO afin de connaître avec quels professionnels ils sont partenaires
- Proposer ce projet à ces professionnels afin d'apprécier leur intérêt pour un tel projet de collaboration.
- Elaborer une Charte permettant la constitution officielle du réseau (objet, objectifs opérationnels, conditions d'adhésions, missions)....
- Proposer cette charte aux professionnels intéressés et constituer le comité de pilotage de ce réseau

# Perspectives à plus long terme

Après évaluation de ce projet expérimental



Étendre la zone d'intervention de ce réseau



**Merci de votre attention**